

## **Formation**

# S'installer avec la DJA ?

En connaître les enjeux avant de s'engager!

Vous avez un projet d'installation agricole? Vous vous demandez si la Dotation Jeunes Agriculteurs est faite pour vous ?...

Vous n'y voyez pas clair sur les engagements et les contraintes qui y sont liés ?...

Nous vous proposons une journée de formation pour tout savoir sur la DJA!

# Lundi 9 avril 2018,

Lieu à déterminer



Objectif de cette journée : vous donner tous les éléments sur le dispositif DJA, afin que vous puissiez décider en toute connaissance de cause si vous souhaitez ou non vous y engager...

#### Au programme:

- Montants de la DJA et conditions financières
- Conditions d'accès
- Démarches à réaliser, documents à produire, échéances
- Engagements et contrôles
- Marges de manœuvre
- ▶ DJA et installation progressive
- Autres droits ouverts par la DJA
- **)** ..

Un large temps sera consacré aux questions/réponses... Venez avec toutes vos interrogations!

Intervenants: Myriam PERRIN, DDT de l'Isère

Carine BELLEC, AFOCG Des Alpes Des jeunes installés avec la DJA

#### Infos pratiques

Lundi 9 avril, de 9 h à 17 h

Lieu: (à préciser)

Repas partagé sur place le midi

Inscription obligatoire.

Ces journées sont gratuites pour les ayant droits VIVEA – **nous contacter dans les autres situations**.

Un chèque de caution de 30 € vous est demandé pour confirmer votre inscription (non encaissé et restitué en fin de formation)

### Inscrivez-vous auprès d'Emeline Gaborieau

addear-sudisere@orange.fr, 07 81 78 96 38 / 09 60 03 50 14

Formation financée par :

